

Procès-Verbal de l'Assemblée générale du jeudi 13 octobre 2016 à 20h dans les locaux du MAC.

Présentes: Mmes Bize, Borloz, Buri, Destefano, Foti, Gandar, Gerber, Lassau, Lecoultre, Roulet, Stüchelberger, Vieli

Présents: MM. Cheveau, Ettlin, Horner, Mariot, Vouillamoz

Excusées : Mmes Andematten, Bolle De Paoli, Maturana, Seuret, Shaqiri

Excusé : M. Andenmatten

### **1. Accueil du Président**

Le président (Stefan Ettlin) accueille les membres pour cette assemblée générale et après un tour de table de présentation, il donne la parole à l'invité du soir, M. Marc Cheveau, responsable d'exploitation de la société Régéservice.

### **2. Présentation de Régéservice par M. Marc Cheveau**

M. Cheveau nous présente Régéservice SA, société de « repas transportés » sise au Grand-Lancy. Dès 2017 Régéservice va déployer son programme « Zéro Gaspi ». Il nous parle également des animations qui se feront l'année prochaine dans les écoles (repas sur un thème, présence d'un cuisinier etc.) Il précise que Régéservice est tenu depuis 2 ans à présenter deux produits GRTA par jour. Les repas respectent un équilibre alimentaire, contrôlé par une diététicienne et par l'association « Fourchette verte ». Régéservice travaille avec Vuillod Primeur. Au rayon des aliments qui ne sont pas proposés aux enfants, il cite la chasse, le lapin, le cheval et également des repas très épicés. Finalement, il nous explique que Régéservice a obtenu un label ISO 14001, norme environnementale très exigeante.

Nous remercions chaleureusement M. Cheveau pour sa présentation et pour s'être plié de bonne grâce au jeu des questions/réponses.

### **3. Rapport du Président**

Le président exprime tout d'abord sa satisfaction quant à la fréquentation du MAC, qui désormais offre un accueil parascolaire à 34 familles de Cartigny. C'est, de fait, la plus grande association de la Commune.

D'un point de vue administratif, le MAC a bien digéré l'intégration du AMAC. La comptabilité et le système informatique sont au point.

Le président présente Ursula Buri qui s'occupe désormais de la permanence téléphonique et qui fait les remplacements en cas de besoin. Ursula s'est rapidement intégrée à l'équipe et il s'en réjouit.

Il remercie les autres membres de l'équipe, à savoir Françoise, Roberta, Suéli pour leur travail et souhaite un prompt rétablissement à Hyrije.

Le président remercie les autorités communales pour leur soutien financier et moral indéfectible. Malheureusement Madame Bolle de Paoli, adjointe à la maire, ne peut être présente mais elle nous a remis une lettre de remerciements dont le président fait la lecture.

Le président annonce le repas intergénérationnel pour le vendredi 16 décembre, repas qui avait obtenu un joli succès en 2015.

Au rang des nouvelles un peu moins joyeuses, il faut prendre congé de deux membres du Comité qui nous quittent après de nombreuses et fructueuses années au sein du MAC et du AMAC, à savoir Birgit Foti et Luc Mariot. Nous leur remettons un petit cadeau sous des applaudissements mille fois mérités.

Le président enfin revient sur les soucis de place qui étaient apparus en début d'année mais qui ont été réglés en servant les repas en 2 fois. Il sait qu'une commission communale planche sur la gestion des espaces communaux et on espère bien sûr une solution qui satisfaira tous les acteurs associatifs de la Commune dans un avenir proche.

#### **4. Rapport des activités des animateurs**

Les animatrices remarquent que cette année, il y a de nombreux petits enfants.

Elles nous parlent de l'organisation en deux groupes, qui n'est pas faite systématiquement. Ceci a demandé un petit temps d'adaptation aux enfants. Il y a bien sûr des journées très bruyantes, mais cela est normal. Elles demandent s'il était possible de plastifier les tables, car les nappes se déchirent.

Les animatrices nous présentent ensuite un grand sac rempli de pantoufles qui n'ont pas retrouvé leurs propriétaires. Les parents sont invités à les reprendre avant qu'elles ne soient envoyées à la récupération.

Enfin, certaines brosses à dents doivent être remplacées et un achat de gros ballons est prévu.

#### **5. Présentation des comptes du MAC**

Le trésorier (Patrick Horner) présente les comptes qui ont été approuvés par la Commune. Désormais la comptabilité suit l'année scolaire, et non plus l'année civile. Grâce au AMAC, qui nous a cédé sa réserve, nous terminons l'année avec un bénéfice de 5'162.40. Le budget de l'année à venir sera probablement déficitaire, pour absorber les réserves actuelles. En effet, le salaire des animatrices a été augmenté et le vendredi soir a été ouvert, qui pour l'instant est déficitaire. La fréquentation est un petit peu en baisse par rapport aux prévisions faites en début d'année, ce qui va également générer un peu de perte.

Ni les prix ni les cotisations vont augmenter. La subvention communale va rester la même.

Au niveau des factures, le trésorier rappelle qu'elles sont envoyées tous les deux mois par e-mail. Ce système marche bien, d'ailleurs il n'y a aucun débiteur au 31 août. Un grand merci est exprimé aux membres qui s'acquittent de leurs factures dans les temps.

Deux bémols cependant : d'abord la maladie d'une des animatrices. Deuxièmement, la comptabilité entre fin le 1er janvier 2015 et le 31 août 2015 manque car l'ancien comptable ne l'a pas rendue. Il n'y a pas de trou dans les comptes (toutes les écritures bancaires sont en notre possession) mais la comptabilité manque.

Les bilans sont disponibles ainsi que les budgets 2015-2016 et le budget prévisionnel 2016-2017 pour tous les membres de l'association qui désirent les voir et qui en font la demande. Le budget 2015-2016 correspond à ce qui avait été prévu.

#### **6. Approbation des comptes**

Les comptes sont acceptés par acclamation.

#### **7. Election du Comité**

Le comité est élu par acclamation. Sa composition pour l'année 2016-2017 est la suivante:

M. Stefan Ettlin, président - M. Patrick Horner, trésorier - Mme Laure Bize, membre -  
Mme Christèle Gerber, membre - Mme Catherine Roulet, membre

Mme Bize et M. Horner s'occupent des comptes. Mme Gerber et Mme Bize s'occuperont du suivi des animateurs. Mme Gerber et Mme Roulet vont s'occuper de la cellule événementielle.

Une personne qui ne pouvait pas venir ce soir a manifesté son intérêt pour une entrée au Comité. Le Président va entrer en contact rapidement avec cette personne.

L'assemblée est levée à 21h.